

# 15<sup>ème</sup> Cérémonie de remise des diplômes – Mercredi 15 mai 2024

## Promotion 2022 et 2023 des élèves commissaires-priseurs

### Musée national Picasso-Paris

Monsieur le Conseiller, Monsieur Edouard de Lumley,  
Monsieur le directeur général, Monsieur Jean-François Hébert,  
Madame la Présidente du musée Picasso, chère Cécile Debray,  
Monsieur le Président du jury, Cher Eric Halphen,  
Madame la Présidente de l'Association des élèves commissaires-priseurs, chère Mathilde de Coniac,  
Chère Eugénie Bachelot Prévert,  
Chère Pauline Pavec,  
Chère Henriette Chaubon,  
Chers diplômés,  
Chers amis,

En tant que président du tout nouveau Conseil des Maisons de vente, c'est un honneur, un émerveillement, aussi, d'initier cette première cérémonie de remise des diplômes de commissaire-priseur dans le somptueux hôtel Salé, si magnifiquement rénové.

Les œuvres du grand maître du XX<sup>ème</sup> siècle, de celui qui a révolutionné l'idée même de peinture, illustrent combien l'art représente le rapport le plus libre et le plus riche au réel.

Les plus grandes maisons de vente ne s'y sont pas trompées et la cote exceptionnelle que celles-ci ont atteinte en témoigne. En novembre de l'année dernière (2023), son tableau intitulé *La femme à la montre* représentait, après *Les femmes d'Alger*, son deuxième tableau le plus cher jamais vendu.

\*

Jeunes diplômés, votre profession contribue à ce rayonnement de l'art et de la culture, dont l'effet libérateur, libératoire, jubilatoire même, est si précieux !

- Ce soir, cette très ancienne et vénérable profession de commissaire-priseur, qui a retrouvé son beau nom d'origine - un temps écarté au profit de l'appellation barbare « d'opérateur de ventes volontaires » - accueille en son sein **88 nouveaux professionnels**.  
C'est **plus de 10% du « stock existant »** - si je puis m'exprimer ainsi-, la profession comptant, à ce jour, environ **780 professionnels**. C'est dire si elle se renouvelle et est dynamique !
- Il est vrai que l'année dernière fut une année de transition. Nous avons donc ici une double promotion : les diplômés de l'année 2022 et de 2023.
- Il faut saluer, en particulier, l'évolution professionnelle interne au secteur, **puisque, parmi ces 88 nouveaux commissaires-priseurs, ¼ (22) sont des salariés ayant travaillé plus de 7 ans en maison de vente** et qui ont passé avec succès l'examen interne.
- **La féminisation, aussi, de la profession**, est une donnée importante, en progression, alors que la loi autorisant les femmes à exercer la fonction de commissaire-priseur fête cette année son centième anniversaire ! **100 ans plus tard, 1/3 des commissaires-priseurs sont des femmes**. Il y a 20 ans nous n'en comptons que 10 %. La parité sera atteinte, nous l'espérons, dans quelques années !
- A noter, encore : la promotion 2023 sera la première à voir partir certains de ses diplômés pour une année supplémentaire à **l'Institut national des commissaires de justice**.

### Chers Diplômés,

- Vous incarnez, **l'excellence d'une formation, la plus haute en Europe mais aussi dans le monde**. Cette soirée conclut un parcours d'études supérieures très exigeant : le niveau de diplômes des candidats à l'examen d'accès est souvent supérieur au minimum requis de bac+3 en droit et en histoire de l'art.  
Le niveau d'admission est, ensuite, **extrêmement sélectif**, puisque seulement **un quart des candidats à l'examen d'accès obtiennent, *in fine*, le certificat d'aptitude à la profession de commissaire-priseur**.
- Le CMV est le garant de ce niveau de compétence. Cette exigence de qualité s'incarne dans les **deux partenariats avec deux grandes écoles que sont l'Ecole du Louvre et l'ESCP. Avec Drouot**, également.

- J'en profite pour saluer l'**engagement et la générosité des professionnels, « passeurs » de compétences, de savoirs théoriques, pratiques, déontologiques.**
  
- Nous avons également souhaité renforcer les compétences du commissaire-priseur comme **futur dirigeant d'entreprise**. Des nouveaux enseignements ont notamment été créés : management & leadership, négociation, marketing, biens incorporels, RSE, référencement dans les moteurs de recherche, ... c'est essentiel !
  
- Outre la formation initiale, **le Conseil des maisons de vente a, depuis la loi de 2022, la charge de la formation continue des commissaires-priseurs** : tant il est vrai que la compétence et l'excellence sont des notions dynamiques, toujours en évolution et à perfectionner !
  
- **Chers diplômés**, la carrière qui s'ouvre désormais à vous sera particulièrement exaltante, dans un contexte de mutations constantes, et une circulation sans cesse accrue des œuvres, des objets et des arts à travers le monde. Vous devenez de nouveaux acteurs de l'économie et de la culture et vous me trouverez toujours à vos côtés, pour vous écouter, vous soutenir et promouvoir votre activité !
  
- C'est désormais au rythme de votre marteau, et au souffle de vos paroles, que se dérouleront les enchères. C'est une fierté immense pour le Conseil de vous avoir accompagnés jusque-là.
  
- Ce coup de marteau symbolise l'accord des parties, aussi bien celui de l'acheteur que celui du vendeur, il a valeur d'acte quasi sacramentel !
  
- **« Nul ne peut servir deux maîtres ! »**, rappelle l'Évangile selon Matthieu. Vous si justement ! Vous êtes le **tiers de confiance** qui garantit l'équilibre des intérêts de part et d'autre. Et c'est là votre immense et si délicate responsabilité !
  
- Tout le sens de notre rapport remis à l'époque, avec Mme Henriette Chaubon, à la Ministre Nicole Belloubet, réside dans **la conscience de cet équilibre à préserver** qui requiert une **réglementation particulière, portant, d'ailleurs, plus sur votre activité que sur votre profession elle-même, pour être parfaitement conforme à l'esprit du droit européen !**

- **Chers nouveaux diplômés,**  
vous allez recevoir dans quelques minutes l'œuvre symbolisant votre diplôme de commissaire-priseur des mains de votre Marraine, Cécile Debray.
- **Chère Cécile Debray,** je voudrais vous en remercier.  
Merci également, chère Cécile Debray, d'offrir à nos invités, diplômés et leurs familles cette visite privée, dans des conditions exceptionnelles.  
Merci aux **équipes du musée Picasso** qui se sont mobilisées pour nous faire vivre ce moment exceptionnel.

Je veux aussi remercier **Eugénie Bachelot Prévert**, la petite fille de Jacques Prévert, qui nous permet d'offrir aux élèves cette magnifique édition, numérotée et tamponnée par Fatras Succession Jacques Prévert, ainsi que la **galerie Pauline Pavéc** qui en a conçu la réalisation.

Merci enfin à l'équipe très dynamique de l'Association des élèves commissaires-priseurs. Je salue sa Présidente, **Mathilde de Coniac**.

- Je ne saurais terminer mon intervention sans remercier ceux sans qui il n'y aurait ni élèves, ni diplômés.  
D'abord nos Présidents et membres du jury dont la diversité est si stimulante.  
Je salue à cet égard :  
\*le **Président du jury d'accès au stage, Eric Halphen**, président de chambre de l'instruction à la cour d'appel de Paris, et, avant lui, **Claude Creton**,  
\*la **Présidente du jury du certificat d'aptitude à la profession de commissaire-priseur, Anne Dion**, conservatrice en chef au département des objets d'art du musée du Louvre et, avant elle, **Rodolphe Rapetti**.  
Et aussi bien sûr, les équipes de la formation du CMV qui ont veillé au déroulement harmonieux du cursus et de sa qualité pédagogique.

Enfin, je remercie **les familles des jeunes diplômés** qui ont su accompagner, soutenir, consoler parfois leurs enfants, et je les félicite pour leur clairvoyance dans leur action en faveur de l'engagement de leurs enfants.

- Je vous remercie et laisse la parole à la présidente de l'ANECP, pour annoncer les noms des diplômés. **Madame Cécile Debray**, il vous reviendra ensuite d'accueillir vos filleuls.